

Colloque de l'Association des démographes du Québec

Centre UCS de l'INRS, Montréal • 14 et 15 mai 2018

Appel à communications

Date limite pour soumettre une proposition : 12 février 2018
--

Présentation

L'Association des démographes du Québec a le plaisir de vous inviter à soumettre des propositions de communications pour son colloque de 2018 qui se déroulera au Centre UCS de l'INRS les 14 et 15 mai prochains. Les propositions de communication doivent parvenir aux organisateurs au plus tard le 12 février 2018. Les personnes qui souhaiteraient organiser une séance sur un thème spécifique sont aussi appelées à envoyer une proposition détaillée pour le 12 février 2018.

Le colloque de 2018 adopte une nouvelle formule qui consiste à organiser des sessions autour de thèmes généraux assez habituels en démographie (fécondité et famille, mortalité, santé et vieillissement, migrations, etc.) en tenant compte des particularités de la recherche qui se fait au Québec (notamment la démographie historique, la démographie des populations autochtones, etc.), des pratiques des professionnels de la démographie et des questions de méthodes. Cette liste de thèmes, d'approches et de populations est donnée à titre indicatif : elle n'est ni liste exhaustive, ni limitative. De toute manière, les propositions seront regroupées par thèmes pour former autant de séances que nécessaire.

Déroulement

Les présentations seront regroupées en séances thématiques. Chaque séance sera coordonnée par un président de séance, comptera quatre communications en moyenne et fera une large place à la discussion.

Directives relatives à la soumission des propositions

Les propositions doivent être transmises par courriel aux coresponsables du colloque, Solène Lardoux (solene.lardoux@umontreal.ca) et Benoît Laplante (Benoit.Laplante@UCS.INRS.Ca), au plus tard le **12 février 2018**.

Une proposition de communication doit parvenir sous forme de fichier Word ou pdf, et comprendre les éléments suivants :

1. Nom, affiliation et coordonnées (adresse courriel, numéro de téléphone et adresse postale) de l'auteur et de tous les coauteurs ;
2. Un titre de 180 caractères maximum (espace compris) ;
3. Un résumé court d'au plus 1 500 signes (espaces compris).

Les organisateurs de séances informeront les auteurs de l'acceptation des communications à la mi- mars 2018.